

SAINT-JULIEN-LE-PETIT

Conférence des maires : une première réussie

Mercredi 28 septembre, le Pôle d'équilibre territorial et rural (Petr) du Pays Monts et Barrages organisait sa première conférence des maires, réunion annuelle des premiers magistrats des communes du Pays Monts et Barrages. La commune de Saint-Julien-le-Petit a ainsi accueilli 29 maires ou représentants des communes du Pays, la présidente Sylvie Aymard et les trois vice-présidents du Petr du Pays Monts et Barrages (Jean-Pierre Faye, Jean-Gérard Didier et Sébastien Moreau), ainsi que Bénédicte Martin, sous-préfète de Bellac.

Un moment de libre-échange

Forte de la bonne participation des maires du territoire, cette rencontre a été avant tout un moment de libre-échange où les élus ont été invités à s'exprimer sur le projet du Pays Monts et Barrages mais aussi à formuler leurs attentes vis-à-vis du Petr.



CONFÉRENCE. Les 29 maires ou représentants des communes du Pays ont répondu à l'invitation du Pôle d'équilibre territorial et rural. PHOTO JULIE GREZE

La conférence s'est déroulée en plusieurs temps forts. Tout d'abord, la présidente du Petr a présenté le projet du territoire, affirmant ainsi la stratégie mise en place par le Pays Monts et Barrages pour œuvrer au développement harmonieux du territoire. La présidente a insisté sur la réflexion collective qui a permis de proposer ce projet transversal de renforcement de l'attractivité du territoire, dont les objectifs sont de stimuler l'économie, d'améliorer

l'offre d'accueil, de préserver les patrimoines naturels, bâtis et culturels, et de « mieux vivre ensemble ». Cette première présentation a été l'occasion pour les élus de s'exprimer sur leurs projets et sur leurs besoins en termes d'accompagnement.

Dans un second temps, Bénédicte Martin, sous-préfète de Bellac, a tenu à présenter le dispositif des Contrats de ruralité dont l'objectif premier est de permettre à un territoire de développer ses politi-

ques publiques au travers de 6 axes : l'accès aux services, la cohésion sociale, la transition écologique, les mobilités, l'attractivité du territoire et la revitalisation des bourgs centres.

Enfin, la présidente du Petr a souhaité échanger avec les maires des communes sur les domaines d'intervention du Petr, à l'écoute de leurs satisfactions mais aussi de leurs préoccupations. Sylvie Aymard a également tenu à rappeler les différents rôles du Petr : un outil au service du développement du territoire, un interlocuteur à privilégier et à solliciter pour les élus des communes et un relais pour l'accès à l'ensemble des dispositifs d'aides existants.

Cette première conférence des maires, forte en échanges et informations, s'est clôturée par un buffet convivial entièrement composé de produits locaux. ■

➔ **Contact.** Petr du Pays Monts et Barrages, Le Château, Maison de Pays, 87460 Bujaleuf, 05.55.69.57.60, accueil@monts-et-barrages-en-limousin.fr, monts-et-barrages-en-limousin.fr

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

Inauguration du lavoir, une vraie richesse

Eugène Viollet-le-Duc ne disait-il pas : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ». C'est par ses mots que le maire de La Croisille a commencé son intervention d'inauguration des travaux du lavoir municipal, en présence de la suppléante du sénateur de la Haute-Vienne, du président du Parc naturel Régional de Millevaches en Limousin, de la déléguée de la Fondation du patrimoine, des représentants



INAUGURATION. Le lavoir de la Croisille a été restauré.

reconstruire comme ce lavoir, et le faire connaître, car c'est un héritage com-

rentes du pays, MM. Con- te, Germaneau, Frachet, Barthoud et Noillethas qui

des personnes en réinsertion sociale avec l'appui de David et Stéphane du